

**Collision avec des arbres lors d'un atterrissage d'urgence en campagne,
en instruction solo**

⁽¹⁾Heure locale.

Aéronef	Planeur Schleicher ASK 21 immatriculé F-CBDR
Date et heure	Samedi 8 septembre 2012 16 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Champ de 300 x 50 m situé à 500 m au sud du seuil de la piste 26 de l'aérodrome d'Ixassou (64), altitude 180 m
Conséquences	Planeur fortement endommagé

CIRCONSTANCES

L'élève décolle de l'aérodrome d'Ixassou en remorqué pour son deuxième vol local en solo, dans le cadre de sa formation de pilote de planeur. Il procède au largage sur la pente ouest du pic d'Artzamendi, à 850 mètres d'altitude et environ 5 km au sud de l'aérodrome. Jugeant que les ascendances ne sont pas suffisantes, il décide d'évoluer sur la pente opposée. Il constate alors qu'il est sous le vent du relief et qu'il perd beaucoup de hauteur. Il décide de revenir sur l'aérodrome d'Ixassou et en informe son instructeur par radio. Ce dernier lui suggère de rejoindre directement l'étape de base pour la piste 26. L'élève prend conscience qu'il ne parviendra pas à atteindre la piste et en fait part à son instructeur. Il décide d'atterrir dans un champ en contrebas de l'aérodrome. En finale, il évite une ligne électrique et heurte avec l'aile gauche des arbres situés en bordure sud du champ. Le planeur pivote puis touche durement le sol avant de s'immobiliser à plat.

L'élève avait réalisé son premier vol solo au début du mois d'août 2012 et n'avait pas volé en double commande depuis. L'instructeur lui a indiqué un champ reconnu qu'il n'est pas parvenu à identifier. Il a donc atterri dans un champ qu'il n'avait pas eu le temps de reconnaître. Il ajoute qu'en cours d'instruction, il n'avait pas visualisé les champs propices à un atterrissage en campagne.

Le pilote avait commencé sa formation deux ans auparavant et avait changé d'instructeur en été. Il avait débuté les vols en solo à ce moment. L'instructeur pense que l'élève n'a pas compris ou entendu les indications qu'il lui a communiquées par radio pour localiser le champ reconnu.

Le pilote totalisait 24 heures de vol toutes sur type depuis le début de sa formation en 2010.

L'instructeur totalisait 2 400 heures de vol depuis 1997 dont environ 1 800 en tant que commandant de bord. Il est instructeur planeur depuis 2003.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : vent du 280° pour 5 kt, CAVOK, température 29 °C, température du point de rosée 16 °C, QNH 1017 hPa.

CONCLUSION

L'accident est dû à l'improvisation par l'élève d'un atterrissage d'urgence en campagne dans un champ non reconnu. Il n'a pas détecté suffisamment tôt les obstacles qui bordaient le champ et n'a pas pu les éviter.

Au préalable, sa décision d'évoluer sous le vent du relief était inadaptée. La perte d'altitude subie ne lui a pas permis de conserver suffisamment de hauteur pour rejoindre l'aérodrome de destination.

L'absence de reconnaissance des champs au voisinage de l'aérodrome de départ pendant son instruction l'a privé d'une alternative préparée à l'avance dans le cas où le retour vers ce dernier n'est plus possible.